



LE BOIS DANS LA CONSTRUCTION PAYS DU REVERMONT

Le bois est présent dans les fermes traditionnelles à deux niveaux.

- Il est mis en œuvre dans la construction et à l'intérieur des fermes.
- Il apparaît à l'extérieur, en élément de façade, pour les clôtures et dans les constructions annexes.

Les éléments de structure

Le volume de bois mis en œuvre dans une ferme est équivalent à celui des pierres, sans être forcément apparent. Il est un matériau de construction léger qui trouvait sa place dans des bâtiments et était mis en œuvre par les propriétaires, à l'exception des charpentes qui étaient l'œuvre de charpentiers professionnels.

Elles sont des structures sophistiquées posées sur des poutres et les deux murs pignons. L'objectif est économique, réduire les murs porteurs intermédiaires, et pratique, libérer la plus grande surface au sol, pour optimiser le travail et la circulation. Produits d'un travail précis, elles sont dotées de croupes ou $\frac{1}{2}$ croupes, de lucarnes. Le bois est généralement coupé à la bonne lune, l'année précédant la construction, ce qui lui permet de sécher avant sa mise en œuvre. Il est issu des forêts locales, mais le chêne est préféré pour ses qualités, le sapin complète le feuillu pour des pièces annexes, sur le Plateau.



À l'intérieur, le bois est autant dans l'habitation que dans les espaces agricoles, dans les planchers, les cloisons, les trappes d'alimentation du troupeau...

À l'extérieur, on le trouve dans les menuiseries (portes et fenêtres) et les volets qui sont plus récents. Sur le Plateau, il existait des panneaux amovibles, posés à l'extérieur pendant l'hiver. Les maisons nobles possèdent des contrevents intérieurs, panneaux de décoration.



La porte de grange se compose de deux épaisseurs de bois, un parement intérieur et extérieur. Pour éviter les déformations, une épaisseur de planches verticales et une seconde de planches horizontales sont croisées et assurent la solidité de la porte. Elle était recouverte d'huile ou de peinture qui assurait sa protection.



Les galeries assurent des surfaces supplémentaires de stockage abritées par les auvents. Elles sont supportées par des poteaux sur le Plateau et dans le Vignoble, par des consoles en Bresse.



Ce bois est largement protégé de l'humidité dans sa mise en œuvre. Il est abrité par le débord de toit, les poteaux reposent sur des pierres dures les isolant du sol.

Sa légèreté permet d'ajouter facilement des éléments à la structure initiale : des galeries ou balcons.



Les entrées de granges abritées ont pour objectif d'augmenter la hauteur à la rive de toiture afin d'y aménager une porte de grange charretière ; elles constituent une reprise de charpente et sont bardées de bois.



Le bois s'harmonise avec tous les autres matériaux et peut s'inviter dans la rénovation du patrimoine bâti.



PAYS DU REVERMONT

Les bardages

De rares fermes du Plateau (Chilly-sur-Salins, Lemuy), qui font référence aux fermes du Haut-Doubs, présentent des pignons bardés de planches de bois en parties hautes.

Dans le Pays du Revermont, les bardages en bois recouvrent les galeries sous l'auvent, sur le Plateau, de façon à protéger de la pluie les matériaux qui y sont stockés ou les aménagements liés aux ponts ou levées de granges. Ils sont posés sur l'ensemble des façades et constitués de planches larges, fixées verticalement pour faciliter le ruissellement de l'eau de pluie.

La protection des façades de la ferme exposées à la pluie est assurée par des tôles grises ou des tuiles écaïlle, la pose de tavaillons serait une erreur.



Les bâtiments annexes

La construction en bois de bâtiments annexes assure une rapidité d'exécution évidente ainsi qu'une réversibilité de la construction qui peut être démontée ou déplacée.

La couleur grise du bois laissé naturel assure une certaine discrétion et un caractère champêtre au bâtiment en référence aux cabanes de jardins ou remises précaires de jadis.



Le bois gris est vivement recommandé pour les abris à bois dans lesquels toutes les couleurs du bois vont s'harmoniser.



La peinture des planches confère un aspect plus sophistiqué au bâtiment qui peut être bienvenu lorsqu'il est inscrit dans un ensemble tel qu'une ferme sur cour.

Les clôtures

Les barrières sont récentes dans le paysage bâti. A l'origine, les clôtures sont des murs ou murgers de pierre et les



clôtures de parcs sont des piquets de bois tenant des fils métalliques. La conception de clôture en bois (peint ou laissé griser), simples et conservant des vues entre le jardin et le paysage, est tout à fait pertinente et en rapport avec le caractère des villages du Pays du Revermont.

Cf. fiche 9 - "Une ambiance végétale".

Le vieillissement du bois

Tous les éléments de structure du "gros œuvre" qui se situent à l'abri ou à l'intérieur du bâtiment ne nécessitent aucun entretien pendant toute la durée de l'ouvrage. Les bois utilisés à l'extérieur sont choisis et mis en œuvre pour résister naturellement aux contraintes. Laissé naturel, le bois prend, en extérieur, une coloration grisée plus ou moins dense, qui se stabilise avec le temps et qui n'est pas un signe de dégradation.



Cette décoloration n'altère ni les qualités techniques du bois, ni sa longévité. L'application de peinture sur le bois lui assure un aspect coloré pérenne.